## **CHAPITRE 45**

## LIEGE ET OUVRAGES EN LIEGE

## Note.

- 1.- Le présent Chapitre ne comprend pas :
  - a) les chaussures et leurs parties, du Chapitre 64;
  - b) les coiffures et leurs parties, du Chapitre 65;
  - c) les articles du Chapitre 95 (jouets, jeux, engins sportifs, par exemple).